



Société de commissariat aux comptes

2NPN SARL

20 rue des Fleurs
68970 ILLHAEUSERN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE 2NPN SARL, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES**

7 Avenue de la Marne
68000 COLMAR
Tél : 06 43 50 09 67
Mail : Mathieuk@mk-audit.fr

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné par décision unanime des associés du 20 juin 2025, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

La valeur des biens composant l'actif social n'appelle pas d'observation de notre part.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de notre part.

A Colmar, le 26 juin 2025

MK Audit SASU,
Représentée par son gérant M. Mathieu KOHLSTOCK
Commissaire à la transformation

